

Louis Hincker

Votes

Actes de la recherche en sciences sociales, n°140,
décembre 2001

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Louis Hincker, « Votes », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [En ligne], 24 | 2002, mis en ligne le 04 juin 2003. URL :

<http://rh19.revues.org/index378.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index378.html>

Document généré automatiquement le 23 janvier 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Louis Hincker

Votes

Actes de la recherche en sciences sociales, n° 140, décembre 2001

Pagination de l'édition papier : p. 165-167

Exercice libre d'un choix par plusieurs électeurs aux voix équivalentes ou opération de reproduction sociale et de perpétuation des élites ? Volonté collective ou cooptation ? Vote individuel-majoritaire ou vote organique-collégial ? Ce numéro des *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* consacré aux *Votes*, avec ce pluriel qui symbolise la rencontre fructueuse entre approches historiennes et analyses sociologiques promue par chacun des articles, est une invitation à réfléchir sur les modes de construction de la décision quand celle-ci mobilise des pratiques électorales, sans que pour autant la sélection libre et équitable des représentants politiques soit nécessairement assurée. Il faut bien entendu lire l'ensemble de cette livraison, qui comporte notamment un des derniers articles de Pierre Bourdieu publiés de son vivant dans lequel il revient sur une de ses principales préoccupations : les modes de production et d'élaboration de l'opinion. Deux des articles du numéro retiendront, on comprendra pourquoi, particulièrement notre attention, même si la comparaison dans un temps très long que permet la succession des contributions, de la République romaine au XX^e siècle, est la plus stimulante. C'est de 1848 dont il s'agit, et de suffrage "universel" plus précisément encore, pour le plus grand profit du lecteur, appelé à se pencher de nouveau sur des questions loin d'être closes.

Faut-il continuer à considérer les élections législatives d'avril 1848 comme un moment fondateur ? Un moment rupture ? Au-delà de l'acte du vote lui-même, ne faudrait-il pas réévaluer la continuité des pratiques électorales et des relations sociales dans lesquelles elles s'inscrivent ? Laurent Quérou et Christophe Voilliot, "Du suffrage censitaire au suffrage universel. Évolution ou révolutions des pratiques électorales", proposent d'y regarder de plus près, en rappelant que des urnes du printemps 1848 est finalement sorti "un front commun de la propriété", formé de fractions aguerries au jeu de la concurrence électorale depuis les élections censitaires de la monarchie de Juillet. En s'appuyant sur les rapports des préfets du régime précédent la République, les auteurs construisent trois modèles de "configurations" électorales qui semblent bien avoir perdurées. Un "domination notabiliaire" d'abord, où l'emportent les logiques ritualistes de célébration de l'influence sociale sur l'électorat local, dans une large autonomie vis-à-vis du pouvoir central, celui-ci étant appelé à ratifier l'interdépendance que le vote ne fait que rendre manifeste. Une "concurrence entre notables et notabilités" ensuite, où la fidélité et la dépendance vis-à-vis du gouvernement viennent perturber les positions acquises de domination locale et créent des situations de rivalités à la faveur aussi de l'élargissement progressif du vote censitaire. La "candidature ministérielle" enfin, qui, dans des contextes de luttes sociales exacerbées, impose la représentation du gouvernement face à un candidat de l'opposition.

Qu'il soit "universel" ou non, le suffrage reste toujours un enjeu de luttes politiques, notamment entre groupes se considérant comme les plus qualifiés à se prononcer sur les principes du vote. Bernard Lacroix, "Retour sur 1848. Le suffrage universel entre l'illusion du "jamais vu" et l'illusion du "toujours ainsi", poursuit la réflexion en montrant comment l'élargissement du suffrage a aussi eu pour fonction de parer à la déstabilisation politique produite par la révolution de février. La participation du plus grand nombre à l'acte électoral, même dans l'effervescence révolutionnaire, ne s'accompagne nullement d'un égal accès à la fonction de représentant. Bernard Lacroix rappelle que durant toute la Seconde République le scepticisme vis-à-vis du pouvoir des urnes puise sa source dans une idéologie du mérite capacitaire, lui-même un des piliers de la conception républicaine de la citoyenneté. Si l'on considère "l'opération électorale" dans son ensemble, la diffusion des idées progressiste au printemps 1848 ne semble peser que d'un faible poids devant la déférence à l'autorité déjà acquise, le monopole des fonctions politiques conservé par des élites, la ratification par des assemblées de candidats préalablement sélectionnés par des comités électoraux. Les ressorts de la domination ne disparaissent pas quand le suffrage universel sert à ceux qui savent s'organiser

pour restaurer, au nom même de la volonté du peuple, la cohésion d'une classe politique déjà ancienne. Bernard Lacroix propose donc d'analyser comment les élections législatives de 1848 ont reproduit un "cens caché", venant contredire leur principe universaliste.

Dans le prolongement de cette argumentation, on se demandera plus précisément aux yeux de qui ce "cens" a été ainsi dissimulé ? Certes pas à ceux des électeurs rangés derrière le notable, petit ou grand, le jour du vote, tels ceux décrits dans de célèbres pages (trop, selon Bernard Lacroix, qu'il place finement en regard de la *Correspondance* de leur rédacteur, encore plus crue sur sa conscience de classe, car rédigées, à l'inverse des premières, dans l'instant et non pas rétrospectivement) des *Souvenirs* de Tocqueville. Non plus aux yeux de la mouvance des républicains de la veille, plus que méfiants sur les possibles résultats des élections. Il faudrait encore prolonger l'enquête vers les autres lieux et formes d'élection qui se multiplient au printemps 1848, avant que la représentation nationale ne s'impose comme souveraine. On pense par exemple à la délégation ouvrière ou à la désignation par le vote des officiers et sous-officiers de la garde nationale démocratisée. Se pourrait-il qu'une révolution favorise tout de même des pratiques du suffrage émancipées de tout "cens caché" ? C'est l'ensemble de ce numéro des *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* qui oblige salutairement à reformuler le problème.

Pour citer cet article

Référence électronique

Louis Hincker, « Votes », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 24 | 2002, mis en ligne le 04 juin 2003. URL : <http://rh19.revues.org/index378.html>

Droits d'auteur

Tous droits réservés
